

chez l'ambassadeur des Etats-Unis près le roi d'Italie ! On se demanda alors si cette invitation avait été acceptée après entente avec Pie X, ou si les cardinaux n'avaient vu dans leur acte qu'une pure courtoisie envers un évêque américain dînant chez son ambassadeur. Puis, ainsi qu'il arrive, comme le Vatican restait muet, le silence se fit et l'incident fut rapidement oublié. Il vient de renaître par suite de la publication de la lettre que le cardinal Oreglia, doyen du Sacré-Collège, écrivit à ce sujet le 1er mai 1906 à tous les cardinaux. « Il s'empresse de rappeler l'attention des mêmes cardinaux sur la nécessité de revenir unanimes à la garde fidèle des règles d'une réserve pleine de dignité qui ont été introduites dès le commencement du nouvel ordre de choses, et en sont venues comme à constituer une tradition ». Pour éviter l'âpreté d'un blâme trop direct, la lettre était une circulaire adressée à tous les membres du Sacré-Collège, mais les faits qu'elle citait en commençant pour justifier ce rappel aux règles traditionnelles, permettaient aux cardinaux invités de s'y reconnaître sans crainte d'errer. Le cardinal Oreglia ajoutait que cette lettre et ce rappel étaient dans les intentions du Souverain-Pontife, qui ne voulait en rien modifier l'ordre de choses établi, mais désirait le voir toujours fidèlement observé. La publication de cette lettre, tenue secrète jusqu'à présent, montre que le Souverain-Pontife continue la ligne de conduite tracée par Pie IX, et ne veut s'écarter en rien de ce qu'avait si sagement décidé son vénéré prédécesseur dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat en Italie.

— L'évêché titulaire de Bethléem vient d'être l'objet d'une curieuse controverse. Cet évêché fut fondé par les Croisés peu après la prise de Jérusalem sur les Sarrasins. Il fut tellement illustre que son évêque avait le privilège de sacrer les rois de Jérusalem, la cérémonie se faisant dans l'Eglise de Bethléem. Le Comte de Nevers, qui avait pris part aux croisades, avait